RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence nationale de l'habitat
8 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

FICHE DE POSTE

Fonction publique	**Intitulé du poste**
Fonction publique de l'Etat	Chargé-e d'assistance à la migration de comptes (H/F)

Identification du poste

Catégorie : ☐ A ☒ B ☐C
Domaine / métier : Expertise des politiques publiques et instruction des aides
Statut : ☒ vacant ☐ susceptible d'être vacant
Nature de l'emploi : ☐ emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels ☒ ouvert uniquement aux contractuels
Emploi de référence RMFP : Gestionnaire des Systèmes Applicatifs
Code EP : FPNUM006

Affectation et conditions particulières d'exercice

Direction/pôle : Direction de la distribution des aides (DDA)
Service : Service Opérationnel de la Distribution des Aides
Unité : Unité Instruction Nationale
Date de vacance du poste : 1er novembre 2026

Localisation : ☐Opéra ☒ Port-Royal
Déplacements (auprès des territoires, services instructeurs et prestataires) : ☐ oui ☒ non

Contrat

Télétravail possible : ☒ oui ☐non
Management : ☐ oui ☒ non
Temps plein : ☒ oui ☒ non (50%)
Nature du contrat : ☐ besoin pérenne ☒ besoin temporaire (moins de 12 mois)
Durée du contrat : 3 à 6 mois selon disponibilité

DESCRIPTIF DU POSTE

Missions et finalité	La ou le chargé d'assistance à la migration de comptes intervient dans l'unité Instruction nationale qui a pour but de garantir un cadre d'instruction des aides de l'Anah clair, sécurisé et partagé, en traduisant la réglementation en doctrine opérationnelle, en harmonisant les pratiques et en accompagnant la montée en compétence des services instructeurs (dans les territoires et chez le prestataire d'instruction).

	La ou le chargé d'assistance à la migration de comptes intervient plus spécifiquement au sein de la cellule déploiement de l'unité, composée de 2 agents et d'un apprenti. La mise en place de la plateforme France Rénov' V2 instaure un compte unique sécurisé pour tous les usagers sollicitant une aide pour la rénovation de leur habitat. Cette plateforme constitue une évolution majeure et indispensable pour la visibilité du service public, la sécurisation d'un parcours usager ainsi que la lutte contre les tentatives de fraude. Sous l'autorité du responsable d'unité, la ou le chargé d'assistance à la migration de comptes a pour mission la résolution unitaire de cas de blocage de réunification de compte dans le cadre de la mise en place de la plateforme France Rénov' V2 (FRV2). Elle ou il prend en charge des situations complexes ou signalées bloquées dans le cadre d'une réunification de compte FRV2. Elle ou il prend en charge les situations de blocage préalablement analysées par le prestataire et valide les migrations de compte. Elle ou il suit les cas de blocage identifiés et signale d'éventuels nouveaux cas auprès de la cellule déploiement et du Service de Maîtrise d'Ouvrage Délégué (SMOD). Elle ou il accompagne les équipes de l'instruction nationale à la mise à jour et à la production des livrables de formation aux déblocages FRV2.
Vos principales activités	**1. Procéder à des migrations et réunifications unitaires de compte** • Vérifier et corriger la cohérence des données des comptes selon les modes opératoires définis • Mettre en œuvre les processus de correction dans le MAF (Module d'Administration Fonctionnel de FRV2). **2. Assister l'instruction nationale dans le déploiement et le suivi de l'externalisation de tâches de migration de comptes** • Suivre les volumes de comptes traités par le prestataire. • Accompagner la tenue et la mise à jour des livrables de formations • Alerter sur les modes opératoires et les optimisations éventuelles • Alerter sur des incohérences et des nouveaux schémas identifiés.
DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHÉ	
Le profil idéal	Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique, rigoureux et consciencieux. Vous attachez de l'importance au respect des procédures et avez le sens du détail. Vous avez le sens du service publique et savez travailler en équipe.

A PROPOS DE L'OFFRE	
Informations complémentaires	Recrutement par : - Contrat de droit public d'une durée de trois à six mois ; Contrat de 35h par semaine / 7h par jour Droits à congés de 25 congés annuels / Télétravail : sur autorisation, à hauteur de 2 jours par semaine.
Compétences	**Savoir-faire** • Appliquer des processus strictes et complexes • Rendre compte de son activité **Aptitudes professionnelles** • Rigueur et capacité d'analyse. • Sens de l'organisation. • Écoute et réactivité. • Sens du collectif. • Autonomie et recherche de solutions.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

L'Anah agit pour la rénovation, l'amélioration et l'adaptation de l'habitat privé dans tous les territoires et au bénéfice de tous les Français. L'Agence aide les propriétaires à concevoir et à réaliser leurs projets de travaux, en leur accordant des aides financières. Elle finance également les collectivités locales et leurs opérateurs dans le cadre de leur politique locale de l'habitat pour intervenir sur leur territoire, rénover les centre-anciens et lutter contre les logements vacants ou indignes.

L'Anah pilote France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat. Elle est l'un des acteurs majeurs de la politique de rénovation énergétique des logements grâce à la distribution de MaPrimeRénov'. En 2025, l'Agence a accordé 4,39 milliards d'euros d'aides pour permettre la rénovation de près de 379 428 logements.

Aujourd'hui l'Anah accompagne aussi la perte d'autonomie avec MaPrimeAdapt', la principale aide de l'État pour l'adaptation à la perte d'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap. L'Agence compte plus de 300 agents de profils extrêmement diversifiés, de tous statuts (fonctionnaires, contractuels, apprentis, stagiaires…). Le panel des expertises recherchées est aussi large que les métiers de l'Agence sont variés.

DESCRIPTIF DU SERVICE ET DE L'UNITE

Au sein de la Direction de la distribution des aides, le Service opérations, relations usagers et partenaires pilote la relation opérationnelle avec les usagers, les professionnels et les services instructeurs. Il assure également l'ordonnancement des flux, la coordination de l'instruction territoriale, la qualité de l'instruction et le pilotage des contrôles avancés.

L'Unité appui usagers, professionnels et instructeurs accompagne les usagers, les professionnels et les services instructeurs dans la résolution des situations complexes ou signalées. Elle coordonne leur prise en charge et en assure le suivi jusqu'à leur résolution.

Elle pilote la relation opérationnelle avec les professionnels et apporte un appui aux services instructeurs. Elle assure également la gestion opérationnelle des agréments et habilitations relevant de son périmètre et contribue à la sécurisation des processus et des supports associés.